

**Mémoire écrit sur les Consultations prébudgétaires  
en vue du budget 2019**

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires**

**Croissance économique : assurer la compétitivité du Canada**

**du**

**Community Sector Council  
Terre-Neuve-et-Labrador  
25 Anderson Avenue  
St. John's NL A1B 3E4  
709 753 9860  
Site Web : [communitysector.nl.ca](http://communitysector.nl.ca)  
Twitter : @CSCNL**

**Personne-ressource : Penelope M. Rowe C.M. M.Sc.**

**[Courriel : pennyrowe@cscnl.ca](mailto:pennyrowe@cscnl.ca)**

**Le 1<sup>er</sup> août 2018**

## **Résumé des principales recommandations**

1. Que le gouvernement fédéral s'engage à faire preuve d'un leadership plus fort dans tous les ministères pour bien comprendre et reconnaître le rôle essentiel et la contribution du secteur communautaire à la croissance économique et à la compétitivité.
2. Que davantage de données et de meilleures données soient recueillies sur la collectivité, sur le secteur sans but lucratif et ses contributions économiques réelles à l'emploi, à la création d'emplois et au développement économique.
3. Que le gouvernement fédéral publie et appuie les recommandations du comité directeur de la création conjointe de l'innovation sociale et des finances sociales.
4. Que davantage de programmes gouvernementaux et de soutien financier soient affectés au développement des entreprises sociales.
5. Qu'une approche gouvernementale globale soit adoptée pour soutenir et développer le secteur communautaire en lançant davantage de programmes de renforcement des capacités plus particulièrement destinés aux organismes de bienfaisance et à but non lucratif pour les aider à prospérer et à renforcer l'attractivité des collectivités.
6. Que des politiques et des pratiques d'approvisionnement social soient encouragées et mises en œuvre.
7. Que l'on procède à un examen de tous les obstacles législatifs et réglementaires qui entravent la croissance économique globale dans les secteurs de l'entreprise sociale et des organismes de bienfaisance. 8.
8. Que l'on procède à un examen des modifications réglementaires et législatives afin d'appuyer davantage les entreprises sociales et les organisations du secteur communautaire.
9. Que tout soit mis en œuvre pour améliorer les programmes de subventions et de contributions du gouvernement fédéral.

## **Le justificatif d'une vision globale de la croissance économique et de la compétitivité**

Quels que soient les facteurs, qui selon ce qu'on pourrait prétendre, contribuent à la compétitivité économique, le but devrait logiquement être la manière dont cette compétitivité soutient notre bien-être. Mais, quelle que soit la façon dont nous les définissons et les décrivons, la croissance économique et la compétitivité n'existent pas dans l'abstrait. Elles sont cultivées par des particuliers en tant qu'entrepreneurs, par des sociétés, par des entreprises aussi bien petites que grandes, par des organisations susceptibles d'attirer

des investissements, par des collectivités prêtes à croître et par des personnes bien préparées à faire partie d'une main-d'œuvre productive.

Les personnes et les systèmes qui font progresser la recherche et le développement, favorisent l'ingéniosité et l'innovation, ont une vision globale selon laquelle **toutes** les composantes de la société doivent être mobilisées et intégrées, ce qui, en fin de compte, accroîtra la capacité et le potentiel d'une économie prospère. Quel que soit le moteur de la croissance économique et de la compétitivité, il existe toujours un facteur humain qui entre en jeu et cet élément humain fait intervenir de nombreux joueurs dotés d'une grande variété de compétences et d'engagements.

Le principal message que nous véhiculons dans ce mémoire est le suivant : l'existence d'organisations communautaires solides et durables à but non lucratif peut stimuler la croissance économique. Des organismes sans but lucratif exercent fréquemment des activités touristiques, exploitent des installations patrimoniales et des théâtres et mènent à des initiatives culturelles. Ils peuvent attirer le développement du secteur privé en fournissant d'importants services communautaires, comme des programmes de loisirs, de sports, liés à l'enfance et aux personnes âgées, qui sont importants pour les industries qui envisagent de s'établir dans des zones plus éloignées. De plus, de nombreux organismes sans but lucratif produisent des revenus importants grâce au financement de la recherche, aux revenus gagnés, à la prestation de services et à la vente de produits. Ils offrent des possibilités de renforcement de compétences, de formation et de perfectionnement professionnel. Ils fournissent souvent un emploi à ceux qui ont des compétences limitées. Les dirigeants du secteur communautaire travaillent généralement en se servant de leur intelligence - apportant un niveau d'ingéniosité, d'innovation et de sens des affaires au développement économique. **Autrement dit, le secteur communautaire devrait être reconnu comme une force centrale pour le progrès économique et social.** Cela est particulièrement vrai dans les petites collectivités qui doivent se repositionner pour trouver de nouvelles occasions de croissance économique.

### **À propos du Community Sector Council de Terre-Neuve et Labrador**

Le Community Sector Council de Terre-Neuve-et-Labrador est un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre au progrès économique et social. Fondé en 1976 avec un financement fédéral en tant que programme de démonstration novateur pour l'édification du secteur sans but lucratif, le CSC NL sert la population de notre province grâce à la recherche et aux services directs. En communiquant avec des milliers d'organisations dans toute la province, nous constatons que le secteur communautaire est souvent la raison du développement des affaires et de la croissance économique.

La vision de CSC NL est celle d'une société prospère et inclusive qui soutient les personnes, les familles et les collectivités. Notre mission consiste à encourager la participation des citoyens, l'intégration du développement économique et social et le leadership dans la formulation des politiques publiques. Nous enrichissons des connaissances, faisons progresser le leadership éclairé, favorisons le bénévolat, cultivons le leadership, renforçons

les capacités et élaborons des programmes d'emploi novateurs pour les adultes et les jeunes. Nos travaux sont fondés sur des éléments probants et tablent sur les recherches, les projets pilotes, les commentaires des consommateurs et les essais et les erreurs. Nous estimons que de nombreux organismes sans but lucratif (et entreprises sociales) contribuent largement à l'économie et produisent et offrent souvent des biens et des services à la manière d'un marché.

### **Contributions économiques du secteur communautaire à but non lucratif**

Nous nous appuyons sur une étude pilote révolutionnaire menée en 2016 en partenariat avec le Department of Economics à Memorial University, dans laquelle les contributions économiques des organisations du secteur communautaire ont été explorées. Une analyse approfondie de 45 organisations de la région de St-John's a fourni des renseignements intéressants sur l'incidence économique directe et secondaire. Elles étaient responsables de 1 279 emplois dans l'économie (804 directs et 475 secondaires par l'activité locale des entreprises qui offrent des biens et des services aux groupes). Cela signifie que, pour chaque deux emplois directs dans le secteur communautaire, 1,2 poste à temps plein supplémentaire est créé par leurs dépenses. En outre, ces 45 groupes ont remis 18 millions de dollars en imposition aux gouvernements et leurs dépenses, selon les calculs effectués, ont eu une incidence positive sur le PIB de 74 millions de dollars. Fait intéressant, environ 60 % de leurs revenus provenaient de revenus gagnés, de fondations, de dons et de financements autres que ceux provenant du gouvernement provincial. Se reporter à la publication suivante (anglais seulement) : [communitysector.nl.ca/f/demonstratingeconomiccontributions.pdf](http://communitysector.nl.ca/f/demonstratingeconomiccontributions.pdf)

### **Le paysage évolutif**

Souvent négligé en tant que partie intégrante de la croissance économique et souvent rejeté comme étant sans conséquence sur l'économie ou pesant sur l'économie, le secteur communautaire (organismes à but non lucratif, œuvres de bienfaisance et entreprises sociales) contribue en réalité largement aux activités et aux revenus gagnés et les engendre. L'attitude souvent répandue selon laquelle les seuls emplois « véritables » sont créés dans le secteur privé et que seul le secteur privé alimente le moteur économique manque de vision et mène à de nombreuses occasions manquées.

Pour explorer en profondeur les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre en vue d'appuyer et d'encourager les Canadiens et leurs « entreprises » à faire croître l'économie face à l'évolution du paysage économique, il faut adopter une vision élargie de toutes les possibilités.

### **Recommandations**

1. Que le gouvernement fédéral s'engage à faire preuve d'un leadership plus fort dans tous les ministères pour bien comprendre et reconnaître le rôle essentiel et la contribution du secteur communautaire à la croissance économique et à la compétitivité.

2. Que davantage de données et de meilleures données soient recueillies sur la collectivité, sur le secteur sans but lucratif et ses contributions économiques réelles à l'emploi, à la création d'emplois et au développement économique. Les organisations et le secteur ont collectivement besoin de données pour démontrer leur influence. Sans ces données, le secteur travaille sans données complètes ou actuelles et ne se trouve donc pas sur un pied d'égalité avec les autres secteurs industriels. Des recherches doivent être menées pour montrer le rôle qu'ils jouent en suscitant la croissance commerciale au sein de plusieurs collectivités.
3. Que le gouvernement fédéral reconnaisse et appuie les recommandations du comité directeur de la création conjointe de l'innovation sociale et des finances sociales et qu'il fournisse des fonds pour mettre en œuvre les recommandations.
4. Que davantage de programmes gouvernementaux et de soutien financier soient affectés au développement de l'entreprise sociale et pour épauler un écosystème complet d'entreprises sociales et de secteurs communautaires. Ces organisations investissent la majorité de leurs bénéfices dans leurs missions et dans les intérêts de leurs communautés et de leurs clients.
5. Que l'on adopte une approche gouvernementale globale pour soutenir et développer le secteur communautaire en lançant davantage de programmes de renforcement des capacités spécifiquement destinés aux organisations de bienfaisance et à but non lucratif afin de les aider à prospérer et à renforcer l'attractivité de la collectivité.
6. Que des politiques et des pratiques d'approvisionnement social ainsi que des accords sur les avantages pour la collectivité soient encouragés et mis en œuvre dans l'ensemble du gouvernement fédéral.
7. Que l'on procède à un examen de tous les obstacles législatifs et réglementaires qui entravent la croissance économique globale dans les secteurs de l'entreprise sociale et des organismes de bienfaisance. Comme toute entreprise, les entreprises sociales ont besoin d'un écosystème favorable pour s'épanouir, croître et prendre de l'ampleur. Le gouvernement fédéral devrait soutenir l'écosystème de l'entreprise sociale et investir dans des éléments spécifiques qui le composent, comme :
  - Le renforcement des compétences et des capacités;
  - l'accès à des capitaux appropriés, souples et patients;
  - l'accès aux marchés grâce à la politique et aux pratiques d'approvisionnement social;
  - des outils de mesure et des ressources axés sur les réalisations communautaires sur le plan du capital.
8. Que l'on procède à un examen des modifications réglementaires et législatives afin d'appuyer davantage les entreprises sociales et les organisations du secteur communautaire. En particulier, certaines règles actuelles relatives à la *Loi de l'impôt sur le revenu* limitent quelque peu l'innovation et la création de revenus gagnés. Certaines règles sont difficiles à comprendre et ne favorisent pas le changement.

9. Que tout soit mis en œuvre pour améliorer les programmes de subventions et de contributions du gouvernement fédéral, qui semblent récemment être restés en rade à l'étape de la prise de décisions, si bien que les groupes communautaires sont laissés pour compte en ce qui concerne l'approbation des projets. En outre, en raison de leur manque de souplesse et de leur échéance à court terme, les appels à propositions, de par leur nature, sont parfois contraires à l'innovation, à l'apprentissage par la pratique et à la reconnaissance du fait que l'échec peut parfois mener au succès. C'est un phénomène bien connu dans le secteur privé, mais très ardu dans le secteur communautaire.

Le Community Sector Council NL de Terre-Neuve-et-Labrador fait également les suggestions suivantes pour soutenir et encourager les jeunes à trouver de bonnes expériences de travail et des possibilités de perfectionnement professionnel. Des approches plus complètes, intégrées et globales livrées en temps utile pourraient soutenir la compétitivité.

1. Poursuivre et accroître le soutien financier aux programmes d'emploi des jeunes.
2. Former une « table ronde » de dirigeants d'organismes sans but lucratif ayant une expérience du perfectionnement professionnel sur le terrain afin d'envisager un cadre renforcé pour la prestation de programmes d'emploi et de formation professionnelle efficaces et efficaces visant à aider les gens à devenir plus productifs. Lier les programmes d'emploi à l'acquisition de compétences en perfectionnement professionnel. Les séances d'apprentissage en perfectionnement professionnel devraient être intégrées à tous les programmes d'emploi financés par le gouvernement fédéral.
3. Continuer à améliorer l'accès aux études postsecondaires pour les enfants de familles à revenu faible et à revenu modeste grâce au Bon d'études canadien. Il serait intéressant de savoir pourquoi les propositions de concept demandées aux organisations à but non lucratif qui devaient passer à la phase de proposition complète au printemps dernier ne sont toujours pas approuvées.
4. Fournir plus de ressources pour la recherche et le développement appliqués afin de soutenir l'innovation dans les « entreprises » à but non lucratif et d'encourager et soutenir l'adaptation au changement.
5. Rétablir le Programme travail et services pour les étudiants (PTSPE) à Terre-Neuve-et-Labrador, qui a été annulé en 2017 par EDSC. Ce programme unique offrait aux jeunes des expériences liées à leur carrière au sein d'organismes sans but lucratif, dans le cadre desquelles les étudiants recevaient un bon de crédit pour frais de scolarité pour des études postsecondaires et une petite allocation en espèces.

Pour conclure, le Community Sector Council de Terre-Neuve-et-Labrador encourage le gouvernement fédéral à reconnaître pleinement le secteur communautaire sans but lucratif comme principal moteur économique non périphérique de l'économie et à faire en sorte que ses dirigeants soient inclus en tant que partenaires dans toutes les

occasions d'accroître la croissance économique et les programmes de compétitivité. Le secteur a des connaissances incroyables pour stimuler l'innovation, la croissance économique et améliorer la compétitivité du Canada.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion d'exprimer nos points de vue.